

MAURITIUS

STRENGTHENING EXPORT COMPETITIVENESS FOR INCLUSIVE GROWTH IN MAURITIUS, ESPECIALLY IN THE CONTEXT OF THE I-EPA IMPLEMENTATION

PROGRAMME'S HIGHLIGHTS

NEWSLETTER 5 JANUARY 2017

This project was developed by TradeCom II Programme in collaboration with the Ministry of Foreign Affairs, Regional Integration and International Trade of Mauritius.

It is designed to Promote exports of the Mauritius private sector including SMEs, Women and Young Entrepreneurs, enhancing the business environment of the country in the framework of the i-EPA Implementation.

At the end of August 2009 the interim EPA (i-EPA) between the European Union and four countries of the ESA group, namely Mauritius, Madagascar, Seychelles, and Zimbabwe, was signed in Mauritius. This is the first i-EPA under implementation in Africa, which is a major achievement in relations between Africa and the EU. The i-EPA establishes a stable and predictable trade partnership for the development of the countries of the region.

Under the i-EPA, Mauritius is able to have full duty free and quota free access to the EU market and, since the implementation of the i-EPA, there has been a diversification in the Mauritian export basket which now includes non-traditional products such as pharmaceutical products, fertilizers, essential oils, medical equipment, and electronic equipment amongst others.

Nevertheless, Mauritius continues to face several challenges which need to be addressed to strengthen the economy and its export performance. These challenges include the strengthening of regional integration, the gender disparity in the Mauritian labour market and an increased need of guidance and support of the private sector.

To promote exports of the Mauritius private sector including SMEs, Women and Young Entrepreneurs enhancing the business environment of the country in the framework of the i-EPA Implementation, the areas of intervention contemplated under this project are two:

-  the first support area includes the strengthening of the capacities of quality and standards of SMEs, and the access to Business Intelligence services by SMEs.
-  the second area will enhance the export capacity of business communities including women and youth entrepreneurs making them aware of the trading opportunities and benefits under the i-EPA and the Trade Facilitation Agreement.

ÎLE MAURICE

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPORTATIONS POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE À L'ÎLE MAURICE, PARTICULIÈREMENT DANS LE CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'APE-I

LES ELEMENTS MARQUANTS DU PROJET

BULLETTIN D'INFORMATION 5 JANVIER 2017

Ce projet a été élaboré par le programme TradeCom II en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de l'île Maurice.

Il vise à promouvoir les exportations du secteur privé de l'île Maurice, notamment des PME et des femmes et jeunes entrepreneurs, de manière à améliorer l'environnement des entreprises du pays dans le cadre de la mise en œuvre de l'APEi.

Fin août 2009, l'APEi intérimaire (APEi) entre l'Union européenne et les quatre pays du Groupe Est et Sud de l'Afrique (l'île Maurice, Madagascar, les Seychelles et le Zimbabwe) a été signé à l'île Maurice. Il s'agissait du premier l'APEi en cours de réalisation en Afrique. L'APEi établit un partenariat commercial stable et prévisible pour le développement des pays de la région.

Dans le cadre de l'APEi, un accès complet au marché de l'UE, exempt de droits de douane et sans contingent, est garanti à l'île Maurice. Depuis la mise en œuvre de l'APEi, l'île a connu une diversification de son panier d'exportations qui comprend désormais des produits non traditionnels, dont les produits pharmaceutiques, les engrais, les huiles essentielles, l'équipement médical et l'équipement électronique.

L'île Maurice est néanmoins toujours confrontée à plusieurs difficultés qui devront être éliminées afin de renforcer son économie et ses résultats d'exportation : notamment le renforcement de son intégration régionale, la disparité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail mauricien et l'accentuation du besoin du secteur privé d'être guidé et soutenu.

Afin de favoriser les exportations du secteur privé de l'île (dont celles des PME, des femmes et jeunes entrepreneurs) et de renforcer l'environnement des entreprises du pays dans le cadre de la mise en œuvre de l'APEi, les deux domaines d'intervention étudiés au cours de ce projet représentent:

- 🌐 le renforcement des capacités en matière de qualité et de normes des PME ainsi que l'accès des PME aux services de business intelligence;
- 🌐 le développement des capacités des communautés d'affaires (dont les femmes et jeunes entrepreneurs) en matière d'exportation, de façon à les sensibiliser aux possibilités et bénéfices commerciaux offerts par l'APEi et de l'Accord sur la facilitation des échanges.